



Tableau de bord

Le suivi Jeunes à fin décembre 2017 est disponible dans la Rubrique des Commerciaux ([CLIQUEZ ICI](#)).

Premiers résultats 2018

Depuis le début de l'année, la CELCA représente **7,8% des ventes de crédit Jeunes** du GCE (poids naturel : 6%), ce résultat nous classe parmi les 3 meilleures Caisses sur ce critère !

Par ailleurs, la représentativité de la CELCA dans les ventes brutes par rapport à l'ensemble des CE est la suivante :

- Bouquet Liberté 16-25 ans : 5%
- Assurances Jeunes (Santé, MRH, Auto) : 6,2%
- Livrets 0-15 ans (LA, L10-12, LJ) : 4,4%

> BANCARISATION



Carte DCVV, elle est disponible !

Une solution innovante et sécurisée pour nos Jeunes clients adeptes des achats en ligne. Retrouvez plus d'informations dans la note DMA-INF/18.009 ([CLIQUEZ ICI](#) pour y accéder)

Tout schuss sur les vacances de février

Nos Jeunes skieurs auront l'assurance d'être bien protégés avec leur **carte Visa Premier** :

- Inutile de prendre une assurance avec le **matériel de ski**. Il est déjà couvert en cas de vol ou bris accidentel.
- Nos clients peuvent skier sereinement car ils disposent de la garantie Neige & Montagne (recherche, secours, premier transport).

Retrouvez tous les détails à partir de la page 197 dans la brochure carte [disponible sur le site Internet de la CELCA](#) et en agence.

Le Coffre-Fort Numérique, simplification du collecteur

Depuis le 22 janvier, plusieurs évolutions ont été apportées au Coffre-Fort Numérique. Parmi ces évolutions, on retrouve la mise en place d'un nouveau **collecteur centralisé et intégré au CFN**, c'est-à-dire sans installation par le client d'un logiciel sur son ordinateur.

Plus d'informations en cliquant sur l'image ci-après et dans la note d'information DMA-INF/18.002 ([CLIQUEZ ICI](#) pour y accéder).



Dossier social étudiant : une bourse, un logement, c'est maintenant !

Jusqu'au 31 mai 2018, les étudiants et futurs étudiants constituent leur **Dossier Social Etudiant (DSE)**. Le DSE est l'unique procédure qui permet aux étudiants et futurs étudiants de faire une demande de bourse ou de logement en résidence universitaire CROUS pour la rentrée suivante.

Après l'inscription sur le site <http://www.etudiant.gouv.fr>, les étudiants reçoivent un dossier papier à renvoyer dans les 15 jours. **Pour constituer leur dossier, il faut obligatoirement joindre un RIB à leur nom.**

C'est un argument pour rencontrer des étudiants, surtout des jeunes en terminale qui poursuivent leurs études afin de les bancariser. Saisissez l'opportunité pour en parler lors des RDV famille et/ou des RDV Jeunes !

> CREDIT

Opportunité de contact Jeunes : Admission Post Bac

Depuis le 22 Janvier vos clients lycéens de Terminale peuvent se préinscrire dans l'enseignement supérieur sur le site Parcours Sup. Ils ont la possibilité de saisir leurs vœux jusqu'au 31 Mars.

Mais au fait, combien coûtent les études post-bac ? (données 2016-2017)

À l'université ou en classe préparatoire, les frais de scolarité varient selon le niveau d'études (hors études de santé).

Niveau d'études	Frais de scolarité / année
License (professionnelle ou non)	184 €
Master	256 €
Doctorat	391 €
Diplôme d'ingénieur	610 €

Pour les DUT, les frais de scolarité sont exactement les mêmes qu'à l'université.

Concernant les BTS, il est possible de suivre la formation dans plusieurs types d'établissements, chacun présentant des tarifs différents :

- dans un lycée public, il n'y a rien à payer hormis la sécurité sociale étudiante,
- dans un lycée privé hors contrat, il faut compter entre 1 500 et 4 500 €,
- enfin, les établissements consulaires dépendent des chambres de commerce et d'industrie. La grande majorité des formations dispensées le sont en alternance. Il n'y a donc rien à régler.

Pour les écoles de commerce, elles sont les championnes toutes catégories des frais de scolarités : 10 880 €/année scolaire pour NEOMA Business School à Reims, 9 100 € pour l'ICN à Nancy et 7 900 € pour l'ESC Troyes.

Frais de scolarité, achat d'un ordinateur, loyers et frais de transport, séjour à l'étranger... La vie étudiante coûte cher et il n'est pas toujours facile de faire face aux dépenses qu'elle engendre, même lorsque l'on travaille à côté. Le **prêt étudiant** permet de financer ces besoins ! Plus d'informations dans la note DMA-INF/17.029 - Les solutions de financement Jeunes ([CLIQUEZ ICI](#) pour y accéder)

BPI France

BPI France n'a pas encore communiqué aux banques les montants et modalités de l'offre pour l'année 2018. Nous reviendrons vers vous dès que nous disposerons de plus d'informations.

Prêt Pour Avancer

Lave-linge, voiture, ordinateur... parce que certains achats n'attendent pas, le Prêt Pour Avancer est au taux de **1,90% TAEG fixe !**

Pour rappel, dans le cadre du Programme Relationnel Jeunes, un emailing est envoyé tous les mois aux clients âgés de 18-25 ans ayant des revenus >= 800 €/ mois depuis 2 mois et n'ayant pas de prélèvement de mutuelle étudiante. [CLIQUEZ ICI](#) pour accéder à l'emailing.

Les taux de la concurrence au 13 février 2018 :

- Banque Populaire **Prêt je m'installe** à 4,5%
- Crédit Agricole Nord Est **Prêt Avance coup de main** à 1,9%
- Crédit Agricole Champagne Bourgogne **Prêt Jeune Actif** à 3,5%
- Crédit Mutuel **Prêt Jeunes** à 2,5%
- Société Générale **Prêt Jeune Actif** à 1,99%

> EPARGNE

Epargner sans y penser, c'est possible !

Que les clients mettent 15 € ou 200 € de côté par mois, l'essentiel c'est d'avoir le réflexe épargne grâce au virement mensuel. Retrouvez de nombreuses fiches conseils sur le site Caisse d'Epargne à mettre en avant auprès de vos clients. [CLIQUEZ ICI](#) pour y accéder.

Epargner régulièrement

Epargnez sans y penser ! La Caisse d'Epargne développe des produits souples et performants pour vous permettre de vous constituer un capital sans contrainte.



Nos conseils ▾

Nos offres >



Epargner pour ses enfants

Préparez l'avenir de vos enfants en leur constituant progressivement un capital.

[En savoir + >](#)



CONSEILS

Pour faire face aux imprévus ou pouvoir se faire plaisir

Se constituer une épargne sans risque et disponible.

[En savoir +](#)



CONSEILS

Bien choisir ses livrets d'épargne

Nos conseils pour bien choisir votre placement.

[En savoir +](#)



CONSEILS

Comment épargner sans y penser

Les bons conseils pour mettre en place une épargne programmée.

[En savoir +](#)



CONSEILS

Comment préparer son projet immobilier ?

Les outils et conseils pratiques pour bien préparer votre projet immobilier.

[En savoir +](#)

Voir tous les **conseils** de la Caisse d'Epargne pour **Epargner régulièrement** >

> IARD

Plus de digital sur l'Assurance Auto et Sécur'Média !

Dans le cadre d'un projet BPCEA « Selfcare », de nouvelles fonctionnalités ont été mises en place sur DEI. Elles permettent aux clients d'entreprendre un certain nombre d'actions sur leurs contrats en autonomie sur Internet et Applications Mobiles.

- **Contrats Auto 3 et Auto 4** : mise en place d'avenants où les clients pourront ajouter ou supprimer des conducteurs au contrat et changer des garanties (capitaux, franchises...).
- **Contrat Sécur'Média** : mise en place d'avenants permettant de modifier les assurés bénéficiaires du contrat ainsi que les appareils assurés (smartphone, tablette...)

> COMMUNICATION

Book Jeunes

Retrouvez l'ensemble des offres Jeunes dans le Book Jeunes. Pour rappel, ces dernières sont classées **par moments de vie** et vous permettent d'apporter une solution bancaire adaptée : gérer son budget, passer son permis, financer ses études, étudier à l'international, épargner pour son futur, ... Le Book est à votre disposition dans l'espace « Zoom Jeunes » de la Rubrique des Commerciaux ou en [CLIQUANT ICI](#).



28èmes rencontres Etudiants / Entreprises

Le 13 février dernier, l'UC d'Epinal a représenté la CELCA lors des 28èmes rencontres Etudiants / Entreprises organisées à Epinal par la Maison de l'Etudiant.

Lors de cette journée les jeunes diplômés ont interrogé les collaborateurs de la CELCA sur les métiers de la banque dans une ambiance conviviale et détendue.

[CLIQUEZ ICI](#) pour accéder à l'article paru dans Vosgesmatin.

Un banquier dans ma classe

En 2018, la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne, l'association Finances & Pédagogie, la Fédération Nationale des Banques Populaires et le Groupe BPCE accompagneront une opération originale de **pédagogie financière** proposée par la Fédération Bancaire Française (FBF) : « **j'invite un banquier dans ma classe** ».



Le principe est simple : un banquier (le correspondant Finances et Pédagogie), en coordination avec un enseignant du 1er degré (classes de CM1, CM2), participe à une **animation ludique et pédagogique** autour d'un jeu de plateau **pour sensibiliser les enfants de 8-11 ans à la gestion de leur budget**. L'animation, nommée « **J'invite un banquier dans ma classe** », dure environ deux heures, se tiendra prioritairement durant la semaine du 12 au 18 mars 2018, mais pourra être également menée de fin

janvier à fin avril 2018.

Cette opération est une belle opportunité pour sensibiliser les enfants au métier de la banque, à la gestion du budget mais aussi une belle occasion de contact avec des établissements scolaires et des enseignants.



Si vous souhaitez que la classe de vos clients professeurs des écoles ou si vous connaissez des parents susceptibles d'être intéressés par cette édition 2018 de « **J'invite un banquier dans ma classe** » vous pouvez prendre contact avec : [Annie AKRICH-NOIZET](#) (départements 51, 10, 52, 54) ou [Dominique CLAUDEL](#) (départements 08, 55, 57, 88)

Pour en savoir plus : <http://unbanquierdansmaclasse.com/>

Vous trouverez sur le site l'intégralité du jeu en version dématérialisée.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Paiement sans contact : la barre du milliard de transactions franchie

Le 16 novembre 2017 est une journée à retenir dans l'histoire du paiement sans contact en France. C'est en effet à cette date que le cap du milliard de transactions effectuées en France a été franchi. Cela représente **une moyenne de 36 paiements par seconde** !

Applications mobiles



8 Français sur 10 sont désormais équipés d'un smartphone. Sur celui-ci, près de deux sur trois (63%) ont installé l'application de leur banque et près d'un sur deux (47%) consulte au moins 1 fois par semaine. A la CELCA en novembre 2017, on comptait plus de 2 479 000 visiteurs sur les applications mobiles contre 532 000 visiteurs sur DEI ! **Preuve que le mobile est devenu le canal de relation bancaire numéro 1.**

